



**Aux agents autorisés  
Membres du conseil d'administration  
Association des emballeurs de pommes du Québec**

**19 août 2008**

**Calendrier des dates de mise en marché – récolte 2008**



Le 18 août 2008, à la suite d'une rencontre, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais **conservent le statu quo** sur les dates de mise en marché ci-dessous inscrites, dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le jeudi selon les nouveaux circulaires des chaînes alimentaires.

<b>AOÛT</b>		7	14	21	28
		Vista Bella Rouge hâtive	Vista Bella Jersey Mac Melba	Jersey Mac Melba Sunrise Paulared <b>x x</b>	Jersey Mac Melba Sunrise Paulared
<b>SEPTEMBRE</b>	4	11	18	25	
	Jersey Mac Melba Sunrise Paulared Lobo <b>x x</b>	Sunrise Paulared Lobo	Paulared Lobo	Paulared Lobo McIntosh	
<b>OCTOBRE</b>	2	9	16	23	30
	Lobo McIntosh Spartan Cortland - Empire	Lobo McIntosh Spartan Cortland – Empire Honeycrisp Gala	Lobo McIntosh Spartan Cortland – Empire Honeycrisp Gala	Lobo McIntosh Spartan Cortland – Empire Honeycrisp Gala	Lobo McIntosh Spartan Cortland – Empire Honeycrisp Gala

**x x Quantité limitée**

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter de la variété **SUNRISE** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, la Fédération se réserve le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non-autorisés.**

**PRIX DES VARIÉTÉS HÂTIVES :** Les membres du comité ont décidé que le prix des variétés hâtives serait flottant.

**PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS**

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais (téléphonique) se tiendra le **25 août prochain à 19 h** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes tardives.

## Prix minimum de la pomme (tardive) destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2008

Décision du comité de prix du 18 août 2008 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie les représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc. et la Fédération des producteurs de pommes du Québec, d'établir un nouveau prix pour la variété Lobo et conserver le statu quo pour les variétés Sunrise et Paulared.

Date/jour/mois	Sunrise	Paulared	Lobo
À compter du début de l'écoulement	S : 12.50 \$ C : 12.50 \$	S : 12.50 \$ C : 12.50 \$	
À compter du début de l'écoulement			S : 12.50 \$ C : 12.50 \$

C : cellule S : sac

## Opportunité d'affaires - Pommes pour exportation

Si un emballeur fait de l'exportation, **un rabais de 1\$ sera alloué** et celui-ci devra compléter une annexe H, au besoin, pour chacun des mois pour la variété **Paulared** en sac et en cellule en tenant compte de la quantité exportée versus le marché local.

## Identification de la Sunrise pour la récolte 2008

Suite à une décision du comité de prix de la pomme destinée à l'état frais, en août 2007, la Fédération demande à tous les agents autorisés d'identifier sur le rapport mensuel (annexe B) la quantité de la nouvelle variété Sunrise ainsi que le prix payé par transaction.

## Prix minimum de la pomme destinée à la transformation – récolte 2008 – fab le producteur

Décisions du 19 août 2008 du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation

DATE JOUR/MOIS	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	<b>Hâtives</b> 0.06\$ la livre ou 2.52 \$ le minot de 42 livres	<b>Hâtives *</b> 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres	<b>Hâtives *</b> 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres

\* Les transformateurs demandent que les pommes livrées dans cette catégorie ne soient pas de la pomme tombée mais de la pomme cueillie de qualité

Codophone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265

Daniel Ruel  
Fédération des producteurs de pommes du Québec